

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 8 juin 2023

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, Mme Labbé, M. Bouamrane, Mme Azoug, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, M. Molossi, M. Dallier, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura, M. Chabani

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Thibault donnant pouvoir à M. Molossi

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Guiraud, M. Bedreddine, M. Duprey, M. Taïbi, Mme Girardet, Mme Lecroq, M. Bluteau, Mme Lagarde

-----



## Délibération n° 18-04 du 8 juin 2023

### PLAN DE MOBILISATION POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 – RAPPORT N°2 – SURDOTATION IMPACT SAVOIR-NAGER – SURDOTATION IMPACT ET SUBVENTIONS AUX PORTEURS DE PROJETS – CONVENTIONS

**La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-X-43 du 21 octobre 2021 approuvant le plan de mobilisation Jeux olympiques et paralympiques départemental,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- APPROUVE la participation du Département à l'édition 2023 de l'appel à projets « Impact 2024xSavoir-Nager » du Fonds de dotation de Paris 2024, porté par l'Agence Nationale du Sport ;

- ALLOUE, au titre de l'année 2023, une subvention de fonctionnement de 100 000 euros à l'Agence Nationale du Sport pour le co-financement de l'appel à projets « Impact 2024xSavoir-Nager » au profit des porteurs de projets sequano-dionysiens ;



- APPROUVE la convention, dont le projet est ci-annexé, à conclure avec l'Agence Nationale du Sport pour le co-financement de l'appel à projets « Impact 2024xSavoir-Nager » ;

- APPROUVE la participation du Département à l'édition 2023 de l'appel à projets « Impact 2024 » du Fonds de dotation de Paris 2024 ;

- APPROUVE la convention, dont le projet est ci-annexé, à conclure avec le Fonds de dotation de Paris 2024 ;

- ALLOUE, au titre de l'année 2023, les subventions de fonctionnement d'un montant global de 300 000 €, au titre du dispositif « Impact 2024 », aux structures suivantes :

- 10 000 € à l'association Cap Vers les Etoiles,
- 10 000 € à l'association La Voix des Roms,
- 15 000 € à l'association Hand'Joy,
- 12 000 € à l'association ACJS Dugny,
- 20 000 € à l'association Boxer Inside Club,
- 15 000 € à l'association Tu Vis ! Tu Dis !,
- 5 000 € au Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis,
- 10 000 € au CCAS de la ville de Noisy-le-Sec,
- 15 000 € à l'association Indans'Cités,
- 15 000 € à l'association Comète Club,
- 12 000 € à l'association Compagnie Terraquée,
- 10 000 € à l'association Dessine Moi Pleyel,
- 15 000 € à l'association Enseigner le Climat,
- 10 000 € à l'association Ensemble Pour l'Emploi,
- 10 000 € à l'association Écouter, Réfléchir, Agir,
- 11 000 € à l'association Job Odyssée 2.0,
- 15 000 € à la ville de Dugny,
- 10 000 € à l'association Muay Thai Lumpini,
- 10 000 € à l'association Rosny Futsal Club
- 10 000 € au Rugby Club Noisy-le-Grand Marne La Vallée,
- 10 000 € à l'association Terres de France Rugby,
- 10 000 € à l'association Undrtd Sport,
- 10 000 € à la ville du Blanc-Mesnil,
- 10 000 € à l'association Je d'Enfant et d'Adolescent,
- 10 000 € à l'association Sport Century,
- 10 000 € à l'association Wyvi Asso.

- APPROUVE les conventions, dont projets ci-annexés, à conclure entre le Département et les partenaires mentionnés ci-dessus,

- AUTORISE M. le Président du conseil départemental à signer lesdites conventions au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental,  
et par délégation,

N'ayant pas pris part au vote :

*M. Troussel, M. Constant, M. Monany, Mme Ségura*

MM. Troussel et Constant siégeant au Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques,  
M. Monany et Mme Ségura pour la commune du Blanc-Mesnil

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*